

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM du Bassin de Vie d'Avignon

Numéro SIRET : 25840315300012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE D'AVIGNON

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget SMBVA

ANNEE 2012

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.18	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.20	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.22	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux	X	
p.24	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
p.25	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
p.26	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
p.27	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		
p.28	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.29	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.30	C1 - Etat du personnel	X	
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.33	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.  
 Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 84007	SM du Bassin de Vie d'Avignon Budget S.M.E.V.A.	BP 2012
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	252 243
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	0,97	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,98	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,83	0,00
5	Encours de la dette	167 684,21	0,00

(1) Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

I

## MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2011 après le vote du compte administratif 2011.

## II - PRESENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	562 806,00	533 042,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 29 764,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		562 806,00	562 806,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	228 469,00	218 025,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	21 611,00	179 016,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 146 961,00	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		397 041,00	397 041,00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		959 847,00	959 847,00

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	90 730,00	0,00	89 130,00	89 130,00	89 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 561,00	0,00	205 565,00	205 565,00	205 565,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 839,00	0,00	145 900,00	145 900,00	145 900,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>424 130,00</b>	<b>0,00</b>	<b>440 595,00</b>	<b>440 595,00</b>	<b>440 595,00</b>
66	Charges financières	8 195,00	0,00	11 992,00	11 992,00	11 992,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>432 325,00</b>	<b>0,00</b>	<b>452 587,00</b>	<b>452 587,00</b>	<b>452 587,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	26 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	93 014,00		110 219,00	110 219,00	110 219,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>119 014,00</b>		<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>551 339,00</b>	<b>0,00</b>	<b>562 806,00</b>	<b>562 806,00</b>	<b>562 806,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 562 806,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges	9 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	501 936,00	0,00	501 936,00	501 936,00	501 936,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>510 936,00</b>	<b>0,00</b>	<b>510 436,00</b>	<b>510 436,00</b>	<b>510 436,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>511 236,00</b>	<b>0,00</b>	<b>510 436,00</b>	<b>510 436,00</b>	<b>510 436,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	21 500,00		22 606,00	22 606,00	22 606,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>21 500,00</b>		<b>22 606,00</b>	<b>22 606,00</b>	<b>22 606,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>532 736,00</b>	<b>0,00</b>	<b>533 042,00</b>	<b>533 042,00</b>	<b>533 042,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 29 764,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 562 806,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>87 613,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	189 209,00	21 611,00	179 715,00	179 715,00	201 326,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 519,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>194 728,00</b>	<b>21 611,00</b>	<b>181 215,00</b>	<b>181 215,00</b>	<b>202 826,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 407,00	0,00	24 648,00	24 648,00	24 648,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>52 907,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 648,00</b>	<b>24 648,00</b>	<b>24 648,00</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>247 635,00</b>	<b>21 611,00</b>	<b>205 863,00</b>	<b>205 863,00</b>	<b>227 474,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 500,00		22 606,00	22 606,00	22 606,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>21 500,00</b>		<b>22 606,00</b>	<b>22 606,00</b>	<b>22 606,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>269 135,00</b>	<b>21 611,00</b>	<b>228 469,00</b>	<b>228 469,00</b>	<b>250 080,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 146 961,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 397 041,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)	67 580,00	94 016,00	0,00	0,00	94 016,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	138 121,00	85 000,00	84 056,00	84 056,00	169 056,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>205 701,00</b>	<b>179 016,00</b>	<b>84 056,00</b>	<b>84 056,00</b>	<b>263 072,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	50,00	0,00	23 750,00	23 750,00	23 750,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	22 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>22 062,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 750,00</b>	<b>23 750,00</b>	<b>23 750,00</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>227 763,00</b>	<b>179 016,00</b>	<b>107 806,00</b>	<b>107 806,00</b>	<b>286 822,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	26 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	93 014,00		110 219,00	110 219,00	110 219,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>119 014,00</b>		<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>346 777,00</b>	<b>179 016,00</b>	<b>218 025,00</b>	<b>218 025,00</b>	<b>397 041,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 397 041,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>87 613,00</b>
--	------------------

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	89 130,00		89 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	205 565,00		205 565,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 900,00		145 900,00
66	Charges financières	11 992,00	0,00	11 992,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	110 219,00	110 219,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>452 587,00</b>	<b>110 219,00</b>	<b>562 806,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

562 806,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 606,00	22 606,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	24 648,00	0,00	24 648,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	201 326,00	0,00	201 326,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 500,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>227 474,00</b>	<b>22 606,00</b>	<b>250 080,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

146 961,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

397 041,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 500,00		8 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	501 936,00		501 936,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	22 606,00	22 606,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>510 436,00</b>	<b>22 606,00</b>	<b>533 042,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

29 764,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

562 806,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 750,00	0,00	23 750,00
13	Subventions d'investissement	94 016,00	0,00	94 016,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	169 056,00	0,00	169 056,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		110 219,00	110 219,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>286 822,00</b>	<b>110 219,00</b>	<b>397 041,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

397 041,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>90 730,00</b>	<b>89 130,00</b>	<b>89 130,00</b>
60611	Eau et assainissement	100,00	100,00	100,00
60612	Énergie - Électricité	3 200,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants		50,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	600,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	2 400,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	6 583,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	11 800,00	11 800,00	11 800,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	14 700,00	14 700,00
61551	Matériel roulant	30,00	230,00	230,00
6156	Maintenance	5 000,00	10 450,00	10 450,00
616	Primes d'assurances	10 000,00	11 500,00	11 500,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	400,00	400,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers		500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	8 117,00	4 500,00	4 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6238	Divers	200,00	1 600,00	1 600,00
6256	Missions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	2 800,00	2 800,00
627	Services bancaires et assimilés	1 800,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 400,00	2 400,00	2 400,00
62878	A d'autres organismes	7 000,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	400,00	400,00	400,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>175 561,00</b>	<b>205 565,00</b>	<b>205 565,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	7 410,00	9 750,00	9 750,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	366,00	366,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 500,00	1 668,00	1 668,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	250,00	1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale	71 688,00	90 000,00	90 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 850,00	2 500,00	2 500,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	22 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	31 553,00	35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations		12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 100,00	22 000,00	22 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	21 900,00	26 178,00	26 178,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	200,00	836,00	836,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 240,00	1 610,00	1 610,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	400,00	600,00	600,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	950,00	735,00	735,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	420,00	322,00	322,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>157 839,00</b>	<b>145 900,00</b>	<b>145 900,00</b>
6531	Indemnités	102 400,00	102 500,00	102 500,00
6533	Cotisations de retraite	8 139,00	7 300,00	7 300,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	44 800,00	33 600,00	33 600,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>424 130,00</b>	<b>440 595,00</b>	<b>440 595,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66	Charges financières (b)	8 195,00	11 992,00	11 992,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 398,00	9 673,00	9 673,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	757,00	-181,00	-181,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 040,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		432 325,00	452 587,00	452 587,00
023	Virement à la section d'investissement	26 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	93 014,00	110 219,00	110 219,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	93 014,00	110 219,00	110 219,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		119 014,00	110 219,00	110 219,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		119 014,00	110 219,00	110 219,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		551 339,00	562 806,00	562 806,00

RESTES A REALISER 2011 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	562 806,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 537,11
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 717,46
= Différence ICNE N - ICNE N-1	- 180,35

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	9 000,00	8 500,00	8 500,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	9 000,00	8 500,00	8 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	501 936,00	501 936,00	501 936,00
74751	GFP de rattachement	501 936,00	501 936,00	501 936,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>510 936,00</b>	<b>510 436,00</b>	<b>510 436,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	300,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>511 236,00</b>	<b>510 436,00</b>	<b>510 436,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	21 500,00	22 606,00	22 606,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées at	21 500,00	22 606,00	22 606,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>21 500,00</b>	<b>22 606,00</b>	<b>22 606,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>532 736,00</b>	<b>533 042,00</b>	<b>533 042,00</b>

<b>RESTES A REALISER 2011 (10)</b>	<b>0,00</b>
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>29 764,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>562 806,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	189 209,00	179 715,00	179 715,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	148 841,00	179 115,00	179 115,00
2031	Frais d'études	39 768,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	600,00	600,00	600,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 519,00	1 500,00	1 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 519,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		194 728,00	181 215,00	181 215,00
13	Subventions d'investissement reçues	37 500,00	0,00	0,00
1312	Régions	37 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 407,00	24 648,00	24 648,00
1641	Emprunts en euros	15 407,00	24 648,00	24 648,00
Total des dépenses financières		52 907,00	24 648,00	24 648,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		247 635,00	205 863,00	205 863,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	21 500,00	22 606,00	22 606,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	21 500,00	22 606,00	22 606,00
13911	Etat et établissements nationaux	15 500,00	16 606,00	16 606,00
13912	Régions	3 750,00	3 750,00	3 750,00
13913	Départements	2 250,00	2 250,00	2 250,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		21 500,00	22 606,00	22 606,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		269 135,00	228 469,00	228 469,00

	RESTES A REALISER 2011 (11)	21 611,00
		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	146 961,00
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	397 041,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)	67 580,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	52 580,00	0,00	0,00
1312	Régions		0,00	0,00
1313	Départements	15 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	138 121,00	84 056,00	84 056,00
1641	Emprunts en euros	138 121,00	84 056,00	84 056,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		205 701,00	84 056,00	84 056,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 062,00	23 750,00	23 750,00
10222	F.C.T.V.A.	50,00	23 750,00	23 750,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 012,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 062,00	23 750,00	23 750,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>227 763,00</b>	<b>107 806,00</b>	<b>107 806,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	26 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	93 014,00	110 219,00	110 219,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	60 006,00	74 377,00	74 377,00
28031	Amortissements des frais d'études	22 445,00	24 088,00	24 088,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	7 840,00	7 442,00	7 442,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 271,00	2 860,00	2 860,00
28184	Mobilier	1 452,00	1 452,00	1 452,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>119 014,00</b>	<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>119 014,00</b>	<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>346 777,00</b>	<b>218 025,00</b>	<b>218 025,00</b>

+

RESTES A REALISER 2011 (10)

179 016,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

397 041,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	BP 2012
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup> 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>												
<b>DEPENSES REELLES</b>												
Opérations financières	0,00											0,00
Equipements municipaux (2)		181 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 215,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	205 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 863,00
RAR N-1 et reports	146 961,00	21 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 572,00
Total cumulé dépenses d'investissement	146 961,00	227 474,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 435,00

<b>RECETTES REELLES</b>												
Total recettes de l'exercice	0,00	107 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 806,00
RAR N-1 et reports	0,00	179 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 016,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	286 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 822,00

## FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES REELLES</b>												
Total dépenses de l'exercice	0,00	452 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 587,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	452 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 587,00

<b>RECETTES REELLES</b>												
Total recettes de l'exercice	0,00	510 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 436,00
RAR N-1 et reports	29 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 764,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	29 764,00	510 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 200,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs normis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses réelles investissement	146 961,00	227 474,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 435,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	146 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 961,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	24 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 648,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	201 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 326,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
<b>RECETTES</b>													
	Total recettes réelles investissement	0,00	286 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 822,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 750,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	94 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 016,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	169 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 056,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses réelles fonctionnement	0,00	452 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 587,00
011	Charges à caractère général	0,00	89 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	205 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 565,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	145 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 900,00
66	Charges financières	0,00	11 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 992,00
<b>RECETTES</b>													
	Total recettes réelles fonctionnement	29 764,00	510 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 200,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	29 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 764,00
013	Atténuations de charges	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	501 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 936,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>562 806,00</b>	<b>562 806,00</b>
Dépenses de l'exercice	0,00	562 806,00	562 806,00
Dépenses de caractère général	0,00	89 130,00	89 130,00
011 Charges à caractère général	0,00	205 565,00	205 565,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	110 219,00	110 219,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	145 900,00	145 900,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	11 992,00	11 992,00
66 Charges financières	0,00		
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>29 764,00</b>	<b>533 042,00</b>	<b>562 806,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	533 042,00	533 042,00
Recettes de charges	0,00	8 500,00	8 500,00
013 Atténuations de charges	0,00	22 606,00	22 606,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	501 936,00	501 936,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00		
Restes à réaliser - reports	29 764,00	0,00	29 764,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	29 764,00	0,00	29 764,00

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la collectivité	
<b>CHAPITRES</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>562 806,00</b>
Dépenses de l'exercice	562 806,00
Dépenses de caractère général	89 130,00
011 Charges à caractère général	205 565,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	110 219,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	145 900,00
65 Autres charges de gestion courante	11 992,00
66 Charges financières	
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>533 042,00</b>
Recettes de l'exercice	533 042,00
Recettes de charges	8 500,00
013 Atténuations de charges	22 606,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	501 936,00
74 Dotations, subventions et participation	

(1) de l'exercice + restes à réaliser

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA		BP	2012
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

Sous-fonction 02	
020	Administration générale de la collectivité
Restes à réaliser - reports	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	02		Total
	01 Opérations non ventilables	Administration générale	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>146 961,00</b>	<b>250 080,00</b>	<b>397 041,00</b>
Dépenses de l'exercice	0,00	228 469,00	228 469,00
Non individualisées en opérations	0,00	228 469,00	228 469,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	22 606,00	22 606,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	24 648,00	24 648,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	179 715,00	179 715,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	1 500,00
Restes à réaliser - reports	146 961,00	21 611,00	168 572,00
Non individualisées en opérations	146 961,00	21 611,00	168 572,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	146 961,00	0,00	146 961,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	21 611,00	21 611,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>397 041,00</b>	<b>397 041,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	218 025,00	218 025,00
Non affectées aux opérations	0,00	218 025,00	218 025,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	110 219,00	110 219,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23 750,00	23 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	84 056,00	84 056,00
Restes à réaliser - reports	0,00	179 016,00	179 016,00
Non affectées aux opérations	0,00	179 016,00	179 016,00
13 Subventions d'investissement reçues (sau	0,00	94 016,00	94 016,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	85 000,00	85 000,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
	250 080,00
	228 469,00
	228 469,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	22 606,00
16 Emprunts et dettes assimilées	24 648,00
20 Immobilisations incorporelles	179 715,00
21 Immobilisations corporelles	1 500,00
Restes à réaliser - reports	21 611,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	21 611,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
20 Immobilisations incorporelles	21 611,00
	397 041,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	218 025,00
Recettes de l'exercice	218 025,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	110 219,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	23 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées	84 056,00
Restes à réaliser - reports	179 016,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	179 016,00
13 Subventions d'investissement reçues (sau	94 016,00
16 Emprunts et dettes assimilées	85 000,00

(1) de l'exercice - restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2012	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	295 000,00	167 684,21	34 489,27	9 841,72	24 647,55
<u>Après des organismes de droit privé (3)</u>	295 000,00	167 684,21	34 489,27	9 841,72	24 647,55
CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	85 000,00	0,00	6 712,56	3 696,59	3 015,97
DEXIA CREDIT LOCAL	90 000,00	54 000,00	11 393,30	2 393,30	9 000,00
SOCIETE GENERALE	120 000,00	113 684,21	16 383,41	3 751,83	12 631,58
<u>Après des organismes de droit public (3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (3)</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.  
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;  
(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2012) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2012
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
DEXIA / MON248795EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	90 000,00	54 000,00	45 000,00	4,67217	2 393,30	19,73%
Investissements 2010 SG / 18335/001/000	SOCIETE GENERALE	120 000,00	113 684,21	101 052,63	3,27807	3 751,83	44,31%
Investissements 2011 CE / A29110TQ	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	85 000,00	0,00	81 984,03	4,67893	3 696,59	35,95%
TOTAL		295 000,00	167 684,21	228 036,66		9 841,72	100,00%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (2)							
Emprunts avec options (3)							
TOTAL GENERAL		295 000,00	167 684,21	228 036,66		9 841,72	100%

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(4) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



**IV - ANNEXES**  
**IV**  
**A2.5**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>																	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				295 000,00	167 684,21										9 841,72	24 647,55	1 537,11
1641 Emprunts en euros				295 000,00	167 684,21										9 841,72	24 647,55	1 537,11
DEXIA / MON248796EUR02	2007	S	DEXIA CREDIT LOCAL	90 000,00	54 000,00	6	S		4,67217	F	4,67217	F		2 393,30	9 000,00	686,29	
Investissements 2010 SG / 18335/001/000	2010	S	SOCIETE GENERALE	120 000,00	113 684,21	9	S		3,27807	F	3,27807	F		3 751,83	12 631,58	788,38	
Investissements 2011 OE / A29110TQ	2012	X	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	85 000,00	0,00	15	T		4,67893	F	4,67893	F		3 696,59	3 015,97	62,44	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.  
(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.  
(3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.  
(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)  
(5) taux annuel, tous frais compris.  
(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.  
(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
(8) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.8

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 01/01/2012	Montant des tirages 2011	Montant des remboursements 2011	Montant restant dû au 01/01/2012	Intérêts mandatés en 2011 (compte 6615)
51931 Lignes de crédit de trésorerie	10/01/2011	150 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	949,20
SOCIETE GENERALE		150 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	949,20

(1) Circulaire n°NOR/INT/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.9

	(1) indices en euros	(2) indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	3				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	167 684,21				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres type de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 160,00€			22/11/2004
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	22/11/2004
Linéaire	2031 Frais d'études	5	22/11/2004
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	22/11/2004
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/11/2004
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	22/11/2004
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	22/11/2004
Linéaire	2184 Mobilier	10	22/11/2004
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	22/11/2004
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	12/12/2008

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		36 907,00	0,00	47 254,00	I 47 254,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		36 907,00	0,00	47 254,00	II 47 254,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	15 407,00	0,00	24 648,00	24 648,00
1641	Emprunts en euros	15 407,00	0,00	24 648,00	24 648,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
020	Dépenses imprévues ( investissement )				
Transferts entre sections = C+D		21 500,00		22 606,00	22 606,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)		21 500,00		22 606,00	22 606,00
13911	Etat et établissements nationaux	15 500,00		16 606,00	16 606,00
13912	Régions	3 750,00		3 750,00	3 750,00
13913	Départements	2 250,00		2 250,00	2 250,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	47 254,00	D001 146 961,00	194 215,00

## Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d</b>		<b>119 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 969,00</b>	<b>III 133 969,00</b>
Ressources propres externes (a) (3)		50,00	0,00	23 750,00	23 750,00
10222	F.C.T.V.A. (4)	50,00	0,00	23 750,00	23 750,00
<b>Transferts entre sections (c)</b>		<b>93 014,00</b>		<b>110 219,00</b>	<b>110 219,00</b>
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	60 006,00		74 377,00	74 377,00
28031	Amortissements des frais d'études	22 445,00		24 088,00	24 088,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, m	7 840,00		7 442,00	7 442,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 271,00		2 860,00	2 860,00
28184	Mobilier	1 452,00		1 452,00	1 452,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	26 000,00		0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	133 969,00	0,00	0,00	133 969,00

	Montant
Dépenses financières	IV 194 215,00
Recettes financières	V 133 969,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) -60 246,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) -60 246,00
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) -60 246,00

## Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

## IV - ANNEXES

IV

## ETAT DU PERSONNEL

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE (2)		3	3	0
Attaché	A	2	2	0
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	1	0
FILIERE TECHNIQUE (3)		1	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0
<b>Total général</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995  
(2) Catégories : A, B, ou C

## IV.- ANNEXES

IV

## ETAT DU PERSONNEL

C1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
Chargé d'urbanisme	C	TECH		16 776,00	Remp congé mat
<b>Total</b>				<b>16 776.00</b>	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de &lt;2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)



## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**  
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1 1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u> 01/01/2012	AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE	Association AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE	Association	33 600,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



Nombre de membres en exercice : 34  
 Nombre de membres présents : 19  
 Nombre de suffrages exprimés : 19  
 VOTES : Pour : 19  
 Contre : —  
 Abstentions : —

Date de convocation : 23 Mars 2012

Présenté Monsieur Alain CORTADE, Président, et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de Comité Syndical,  
 A Le Pontet, le 6 Avril 2012

Les membres de l'assemblée délibérante,

		Excuse		
Marie-Josée ROIG	François LELEU	Frédéric ROGIER	Roger ORLANDO	Primo VACCHIANI
Excuse				
Rober BOYER	Alain CORTADE	Guy QUIOT	Christian RANDOULET	Joël GRANIER
			Suppléant M. BANACHE	
Anne-Marie FAUCELLI	Bernard GOUDON	Georges BEL	Michel PONCE	Joël GUIN
Excuse				Excuse
Xavier BELLEVILLE	Joël SÉRAFINI	Michel BARONE	Jean-Pierre BOISSON	Jean-Pierre FENOUIL
	Excuse			
André PEREZ	Thierry LAGNEAU	Stéphane GARCIA	Lucien STANZIONE	Christian GROS
Excuse				Présent
Pierre MARGAILLAN	Françoise LAFAURE	Jean GUEDES	Max LANGLADE	Patrick MANETTI
Chantal BOUSQUET	Michel ANASTASY	Jacques DEL BIANCO	Stéphane CARDENES	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture de Vaucluse  
 le : 17/04/12 et de la publication le : 17/04/2012  
 A AVIGNON le 17/04/2012

Le Président, Alain CORTADE

